EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 novembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf novembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 novembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Pascal GUITTARD, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Gérard BOHNER arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Madame Fabienne MONTEL arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Christiane JALICON)
Madame Nicaise JOSEPH arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Françoise NOUHEN)
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre BRENAS)
Suite à un échange avec Monsieur Florent NARANJO, Monsieur le Maire suspend la séance à 19 h 47. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 19 h 52.

Rapport N° 24
SUBVENTION AU TITRE DE LA VILLE APPRENANTE

Clermont-Ferrand est la première ville française à avoir rejoint le « Réseau Mondial UNESCO des Villes Apprenantes ».

Une Ville Apprenante développe l'apprentissage et la transmission des savoirs tout au long de la vie pour chaque citoyen par des politiques qui fournissent inspiration, savoir faire et bonnes pratiques. Elle mobilise ses ressources dans l'ensemble des secteurs afin de promouvoir un apprentissage inclusif : de l'éducation de base à l'enseignement supérieur.

En avril 2017, la Ville a lancé un « Appel à propositions, de l'idée au projet » par lequel elle entend favoriser, dans une démarche inclusive, la participation du plus grand nombre d'acteurs et d'habitants de son territoire.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 11 000 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées

SOROPTIMIST INTERNATIONAL – CLUB DE CLERMONT-FD

Le Club Soroptimist Clermontois, membre du Soroptimist International, dont l'appellation sortoptimist signifie « le meilleur pour les femmes», a pour buts de tendre à la promotion du statut de la femme, au maintien d'un haut niveau de moralité, au principe des Droits humains pour tous, à l'égalité, le développement de la paix.

L'action innovante proposée, nommée « d'Angélique du Coudray au nouvel Hôpital Estaing : trois siècles d'obstétrique et l'histoire continue », a pour finalité, essentiellement, de rendre compte de la fierté de compter cette femme parmi les Clermontoises illustres.
Cet évènement permettra, notamment, de montrer l'évolution de l'obstétrique et de la maïeutique dans l'Histoire et de promouvoir ce qu'est aujourd'hui l'obstétrique, grâce notamment aux intervenants professionnels et aux aménagements et équipements du Pôle mère/enfant.

Cette action entre pleinement dans le cadre de « Clermont-Ferrand, ville apprenante Unesco », en effet, Angélique du Coudray a porté les fondements de la définition d'une ville apprenante en transmettant et partageant ses savoirs tout au long de sa vie.
Des panneaux seront réalisés autour de la thématique (histoire de la procréation et de la maternité, actions d'Angélique du Coudray, profession de sage femme, ...). Ils seront exposés dans la ville de Clermont-Ferrand (lieu à déterminer) puis cette exposition deviendra itinérante.
Trois conférences seront aussi organisées : « La maternité dans l'Antiquité et au Moyen-âge par un professeur d'histoire de la médecine» - « La politique de santé de la Ville de Clermont-Ferrand », et « La parentalité » par un professeur du NHE, pôle mère-enfant ».

Coût de l'action :	12 000 €
Subvention versée en 2017 :	0 €
Subvention sollicitée :	4 000 €
Subvention proposée :	4 000 €

CHOM'ACTIF

L'association se donne pour but de rechercher et de mettre en œuvre les moyens d'une solidarité entre chômeurs et actifs (lieu d'entraide pour la défense des droits des chômeurs, développement d'espaces de convivialité, animation de lieu de débats et de réflexions, ateliers d'apprentissage divers, ...)

Des ateliers pédagogiques culinaires, l'animation d'un jardin partagé, la valorisation et la transformation de fruits et légumes avec le soutien de partenaire tel qu'Auchan Nord seront mis en place et auront pour finalité de sensibiliser, essentiellement des femmes en recherche d'emploi résidant dans les Quartiers Politique de la Ville, à

une alimentation saine, équilibrée. Ces activités seront également facteur de lien social et réaffirmeront l'importance du temps du repas à travers des actions d'accompagnement éducatives et sociales.
La dimension « apprentissage tout au long de la vie » que porte Clermont-Ferrand Ville apprenante est au cœur du projet proposé par Chom'actif, de même que la thématique autour de l'alimentation.

Coût de l'action :	21 263 €
Subvention versée en 2017 :	0 €
Subvention sollicitée :	7 000 €
Subvention proposée :	7 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 NOV. 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY